

Fonds pour l'infrastructure alimentaire scolaire

À propos des subventions

De la ferme à la Cafétéria Canada, aux côtés de 9 autres organismes, a été sélectionné par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour distribuer 1.1 millions de dollars du Fonds pour l'infrastructure alimentaire scolaire à des organismes communautaires éligibles à travers le Canada (consultez le communiqué de presse de l'AAC [ici](#)).

Objectifs de la subvention et résultats escomptés

Les objectifs de ces subventions sont de:

- soutenir l'achat et l'installation d'infrastructures et d'équipement qui accroissent la capacité des organisations communautaires à produire, transformer, entreposer ou distribuer des denrées alimentaires destinées aux programmes d'alimentation scolaire.
- renforcer les systèmes alimentaires locaux et de la communauté en général grâce à des investissements dans l'infrastructure qui accroissent la portée et l'impact des programmes d'alimentation scolaire.
- faire en sorte que les enfants aient les repas nutritifs et culturellement appropriés dont ils et elles ont besoin pour apprendre, grandir et atteindre leur plein potentiel.

De la Ferme à la Cafétéria invite les candidat(e)s à soumettre des demandes de subvention axées principalement sur les sujets suivants:

- Accroître la capacité des organisations à distribuer davantage d'aliments **locaux et de saison dans les écoles**,
- Démontrer un engagement clair au soutien de la **souveraineté alimentaire des communautés autochtones et noires**.

Ces subventions visent à obtenir les résultats suivants:

- Augmenter la capacité des organisations à offrir des programmes d'alimentation scolaire, lesquels sont définis comme des initiatives fournissant des repas et/ou des collations aux écoles.
- Améliorer la qualité de l'alimentation au sein des écoles.
- Renforcer la sécurité alimentaire des communautés.

Échéancier

Juin 2025 à mars 2026.

Funding for this project has been provided by Agriculture and Agri-Food Canada through the School Food Infrastructure Fund (SFIF).



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Définitions

Nous faisons référence à plusieurs termes à travers ce document. Pour accéder à leurs définitions, veuillez consulter notre [Glossaire](#).

Pour en savoir plus

- Lisez ces lignes directrices afin de comprendre les éléments clefs pour une candidature réussie.
- Participez à notre séance d'information le 9 avril à 13h (Heure de l'Est) pour en savoir plus sur l'opportunité de financement et pour poser vos questions. Inscrivez-vous [ici](#).
- Venez nous poser vos questions le 2, 16, 23 ou 30 avril de midi à 13 h (Heure de l'Est) pendant nos heures de « portes ouvertes ». Inscrivez-vous [ici](#).
- Pour toute question, écrivez-nous à l'adresse grants@farmtocafeteriacanada.ca (veuillez spécifier FIAS dans l'objet de votre courriel).

Informations supplémentaires :

Objectifs de la subvention et résultats escomptés	1
Fonds disponibles	2
Organismes éligibles	2
Dépenses éligibles	2
Processus et échéancier de l'appel de projets	4
Considérations supplémentaires et reddition de comptes	4
Comment travaillons-nous et quels sont nos protocoles de gestion des données?	5
Comment les candidatures seront-elles sélectionnées?	6
Comment soumettre une candidature	6
Inspirez-vous!	6

Fonds disponibles

De la ferme à la cafétéria Canada dispose d'1.1 millions de dollars du Fonds pour l'infrastructure alimentaire scolaire à distribuer à des organismes communautaires éligibles à travers le Canada. Les organismes soumettant une candidature peuvent demander le montant de leur choix. Toutefois, le montant demandé devrait être proportionnel aux activités et aux coûts proposés. Nous prioriserons les demandes démontrant l'impact significatif qu'elles auront sur les communautés desservies (proportionnellement la somme demandée), ayant un fort potentiel d'atteinte des résultats escomptés, ainsi que la capacité organisationnelle d'administrer les fonds.

Bien que nous n'exigeons pas de soumissions dans le cadre du dépôt de candidature, nous vous encourageons grandement à obtenir des estimations pour toute infrastructure ou équipement, ainsi que tout coût d'installation éligible pour la réalisation de votre budget provisoire. Toutes les soumissions obtenues devraient être conservées à des fins d'audit.

Organismes éligibles

Les organismes communautaires sont éligibles s'ils :

- a) Travaillent auprès ou soutiennent des programmes d'alimentation scolaire (ex : des programmes qui offrent des repas dans un contexte scolaire) ET

b) Des organismes à but non lucratif ou de charité

Les entités suivantes ne seront pas considérées éligibles :

- Organismes municipaux et scolaires, incluant les gouvernements locaux, les autorités de santé publique ou les commissions ou centre de services scolaires ;
- Les organisations gouvernementales ou quasi-gouvernementales, incluant les Conseils de bande ;
- Les institutions d'enseignement ou académiques ; et
- Les entités à but lucratif.

F2CC priorisera les demandes de financement d'organismes desservant des écoles fréquentées par des enfants et des jeunes issus de ménages à faibles revenus, ainsi que de minorités visibles et de communautés autochtones.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions par rapport à l'éligibilité de votre organisme.

Dépenses éligibles

*** Toutes les infrastructures / équipement devront avoir une vie utile de 2 ans, suivant la date limite de réalisation du projet (ex : au moins jusqu'au 31 mars 2028)

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle a pour but de vous informer sur le type de dépenses éligibles et non éligibles dans le cadre des projets sélectionnés.

Dépenses éligibles	Dépenses non-éligibles et limites
<p>Production alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none">● Jardins● Forêts nourricières● Bacs à jardins/plate-bandes/outils● Serres ou dômes● Jardins verticaux ou hydroponiques● Semences, terre, compost	<p>Production alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none">● Équipements d'aquaponie ou d'aquaculture● Bétail● Équipement de sécurité● Abri de d'entreposage● Raccordement à l'eau (à partir de la source d'eau de la ville/municipalité)
<p>Transformation et préparation des aliments:</p> <ul style="list-style-type: none">● Équipements de cuisine essentiels, tels que des fours combinés, des cuiseurs vapeurs, des appareils électroménager de différentes tailles.● Équipement pour préparer la nourriture, tel que des robots culinaires capables de transformer une grande quantité d'aliments, table de préparation, mixeurs, trancheuses● Matériel pour laver, tel qu'un lave-vaisselle professionnel, ou des équipements nécessaires au maintien des normes d'hygiène relative à la préparation des aliments.● Quai de chargement, quai de réception	<p>Transformation et préparation des aliments:</p> <ul style="list-style-type: none">● Aliments (périssables et non-périssables)● Équipement pour préparer du café● Machine à beignes● Friteuse● Lave-mains individuels● Matériel de nettoyage (ex. mopas, balais, chiffons)● Matériel d'entretien (tel que du liquide vaisselle, des filets pour les cheveux, des bocaux, des couvercles, des sacs sous-vide, des contenants à emporter, des équipements de protection individuel).

<p>Ustensiles de cuisine (ex. couteaux, planches à découper) et batterie de cuisine.</p>	
<p>Réfrigération et entreposage des aliments:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réfrigérateur professionnel, congélateurs, chambre froide ● Équipements pour refroidir rapidement les aliments ou pour une cuisson lente de ces derniers. ● Cave à légume ● Conteneurs d'expédition réfrigérés ou isothermes ● Équipement d'emballage, tel que des machines pour emballer sous-vide ● Des étagères de rangement pour les aliments ● Un espace avec des étagères pour entreposer des aliments ● Contenants pour entreposer les aliments 	<p>Réfrigération et entreposage des aliments:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tout équipement relatif à l'entreposage de matériel non-alimentaire
<p>Transport et distribution des aliments:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Véhicules, incluant une fourgonnette de transport, un véhicule réfrigéré (les véhicules admissibles peuvent être électriques et peuvent inclure des infrastructures connexes) dans le but unique de soutenir le programme d'alimentation dans les écoles, impliquant plusieurs écoles (ex. incluant la distribution dans les écoles) ● Remorques, réfrigérées ou non-réfrigérées 	<p>Transport et distribution des aliments:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Camions de cuisine de rue ● Véhicule de promenade (par exemple, camionnettes/minifourgonnettes) ● Location de véhicules ● Frais de transport (essence, maintenance)
<p>Autres dépenses:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Installation sous contrat (éligible seulement pour les équipements financés par le Fonds pour l'infrastructure alimentaire scolaire) ● Frais de transport et de douanes ● Formation ponctuelle pour l'utilisation d'un équipement spécialisé, financé dans le cadre du projet ● Frais de livraison ● Préparation du site, incluant le retrait et l'élimination d'un équipement caduc ou hors-d'usage. ● Rénovations mineures, incluant la mise à niveau du câblage, la plomberie ou la ventilation, dans le but d'installer un équipement de qualité commerciale et de respecter les normes de sécurité (les équipements doivent également être financés 	<p>Autres dépenses:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Dépenses administratives ● Ordinateurs et logiciels ● Dépenses associés aux opérations en cours (par exemple, travail, personnel, loyer, assurance, services publiques) ● Dépenses liées au activités de marketing ou à la promotion commerciale ● Meubles ● Génératrices ● Salaires, honoraires, frais de consultation, cartes cadeaux ● Système CVC ● Location d'équipement ● Rénovations majeures pour adapter ou rénover de manière substantielle un espace existant ● Constructions majeurs, incluant ajouts ou

<p>dans le cadre du projet)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rénovations mineures dans une cuisine/ un espace de restauration pour faciliter l'installation d'équipement financé dans le cadre du projet. ● Autres matériaux et fournitures liés à l'installation de d'équipements financés dans le cadre du projet. 	<p>nouveaux bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Achat ou location de terrains ou de bâtiments ● Signalisation ● Formation/Assistance technique (ex. pour développer des compétences et une expertise en nutrition, dans la planification des repas ou dans la préparation des aliments) ● Crédits d'impôts remboursables (fédéral/provincial)*** ● Frais de garantie (pour une garantie prolongée, véhicules)
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*** Veuillez noter que les **crédits d'impôts remboursables (fédéral et provincial) ne sont pas des dépenses éligibles dans le cadre de ce financement**. Les bénéficiaires de la subvention seront responsables de déterminer si et combien de crédits d'impôts non-remboursables ils peuvent réclamer dans leur demande. Les organismes subventionnés sont responsables du paiement des coûts initiaux pour tout montant d'impôt remboursable pour lesquels ils sont admissibles à recevoir un [remboursement](#).

Processus et échéancier de l'appel de projets

Lundi 24 mars 2025	L'appel de projets et le modèle de candidature sont maintenant disponibles sur notre site internet.
Mardi 1er avril 2025	Ouverture du processus de dépôt de candidature en ligne.
Mercredi 9 avril à 13h00 (heure de l'Est) (Bilingue) - inscrivez-vous ici	Joignez-vous à nous lors d'une conversation virtuelle pour nous rencontrer, en apprendre en plus sur les subventions, et poser toutes vos questions!
2 mai 2025	Date limite pour soumettre une candidature! Faites-nous part de votre intérêt à recevoir une subvention.
Fin juin 2025	Les candidats sont contactés; Les subventions sont distribuées
Fin mars 2026	Les livrables et les rapports sont complétés

Considérations supplémentaires et reddition de comptes

- Les organismes soumettant leur candidature ont avantage à démontrer leur expérience de travail dans le cadre de projets d'alimentation scolaire, incluant des relations établies avec des écoles et d'autres partenaires communautaires, notamment des Aînés, des Gardien(ne)s du savoir, des distributeurs alimentaires expérimentés, des chef(fe)s, des diététicien(ne)s ou des infirmières, des consultant(e)s indépendant(e)s ou des ONG pertinentes.
- Les exigences en matière de reddition de comptes financière inclueront un résumé détaillé des dépenses, accompagné des copies des factures afférentes. Tous les fonds devront avoir été dépensés d'ici le 31 mars 2026.
- Nous demanderons à tous les organismes subventionnés de compléter un rapport initial et un rapport

final, afin de rendre compte des indicateurs et des résultats escomptés ci-dessous. Nous vous demanderons aussi de nous partager une courte histoire, accompagnée de photos ou de vidéos démontrant les impacts de votre initiative au sein des communautés que vous desservez.

Indicateurs de performance	Résultats escomptés
Augmentation du niveau de capacité des organismes subventionnés à réaliser des programmes d'alimentation scolaire	Les organismes ont augmenté leur capacité à réaliser des programmes d'alimentation scolaire.
Changement dans la quantité et dans la valeur des aliments produits, transformés, distribués et / ou donnés par l'entremise des projets subventionnés (en pourcentage). Niveau auquel les organismes subventionnés rapportent avoir augmenté la disponibilité et l'accès à des aliments nutritifs et culturellement appropriés.	L'offre alimentaire des écoles s'est améliorée.
Changement relatif dans la perception de l'accès à des aliments nutritifs et culturellement appropriés des participants et participantes.	Renforcement de la sécurité alimentaire communautaire.
Nous vous demanderons de réaliser une reddition de comptes sur des indicateurs, tels que l'augmentation du nombre de repas, d'écoles et d'élèves servis, de même que la quantité et la valeur monétaire des aliments produits, transformés, entreposés et distribués / donnés.	

Comment nous travaillons et nos protocoles de gestion de données

Nos protocoles de gestion des données dans le cadre de ce programme de bourse sont ancrés dans les principes de la souveraineté des données autochtones. Cela implique que les communautés autochtones détiennent le contrôle sur la collecte, la propriété et l'application des données qui les concernent. Nous savons que les données sont souvent gouvernées par des protocoles spécifiques reflétant les valeurs, les traditions et les priorités de chaque communauté. Nous souhaitons nous assurer que toute collecte de données soit réalisée de façon à respecter les pratiques culturelles et le consentement éclairé des individus et des communautés impliquées.

Des protocoles appropriés sont essentiels au maintien de la confiance et permettent de s'assurer que les données soient utilisées de façon à bénéficier à la communauté qui les possède. La souveraineté des données autochtones permet aux communautés de protéger des informations culturelles sensibles, de maintenir le contrôle sur l'interprétation de leurs données et d'assurer leur utilisation à leur profit et non pas dans une visée d'exploitation.

Si vous recevez une subvention, nous vous demanderons de réaliser une reddition de comptes sur les impacts que cette subvention a eu dans la communauté scolaire ou les communautés que votre organisme dessert. Cela nous permettra de comprendre les retombées de notre travail, d'améliorer nos programmes et de partager des histoires d'impact. Un questionnaire et un rapport devront être soumis à la fin de la période de financement, afin de nous aider à comprendre l'impact de ces subventions et la manière dont les fonds ont été utilisés. Ces

rapports seront partagés au bailleur de fonds, AAC. Vous ne serez pas jugé ou impacté par les informations que vous partagerez. Nous pourrions aussi utiliser des données agrégées dans des articles scientifiques révisés par les pairs et d'autres projets de communication et de financement.

Aussi, nous savons que les gens sont inspirés par les histoires. Nous souhaitons pouvoir partager le travail incroyable que vous réalisez, célébrer vos efforts et la manière qu'ils impactent votre communauté scolaire, de même que d'inspirer et d'encourager d'autres personnes dans leur propre parcours. À la fin de votre participation au programme, nous vous demanderons de partager une histoire, pouvant inclure des photos ou des vidéos, sur les impacts de la bourse sur votre communauté scolaire que vous aimeriez partager sur notre site web et par l'entremise de nos réseaux sociaux. Vous pourrez également partager votre histoire plus largement au sein et au-delà de votre communauté. Votre histoire demeurera votre propriété intellectuelle et pouvez nous demander de la modifier ou de la retirer de notre site web à tout moment. N'hésitez pas à nous contacter à tout moment si vous souhaitez avoir une discussion sur l'utilisation de vos données et de votre histoire.

Notre travail et les méthodes que nous employons afin d'engager avec les communautés autochtones sont avisés par notre Cercle de collaboration autochtone ([consultez leur biographie ici](#)). Ces Conseillers et Conseillères représentent une pluralité de Nations autochtones à travers le Canada et sont consulté(e)s régulièrement afin de nous aider à communiquer et à travailler de manière respectueuse avec nos partenaires et les communautés autochtones.

Notre engagement à mobiliser des organismes communautaires des communautés Noires à travers le Canada est intégrale à la création d'un système alimentaire scolaire inclusif et équitable. Par l'entremise du Groupe de travail sur l'alimentation scolaire Noire, nous visons l'amplification des voix et des expériences du mouvement pour l'atteinte d'une souveraineté alimentaire Noire. Nous sommes engagé(e)s à collaborer avec des leaders des communautés Noires afin de guider notre travail et de s'assurer que celui-ci soit en adéquation avec leurs besoins.

Comment les candidatures seront-elles sélectionnées?

- Nous analyserons les candidatures afin de nous assurer qu'elles soient complètes.
- Les subventions seront décernées dans le bassin de candidatures éligibles et seront distribuées équitablement à travers le pays, afin que les écoles bénéficiaires reflètent une diversité de milieux et d'activités prévues. Nous prioriserons les candidatures respectant les objectifs de l'appel de projets et démontrant des relations, des expériences et une capacité organisationnelle à administrer le financement F2CC donnera la priorité aux organisations desservant des écoles fréquentes par des enfants et des jeunes issus de ménages à faible revenu, ainsi que de minorités visibles et de communautés Autochtones.
- La liste finale des organismes récipiendaires sera révisée et approuvée par notre comité de supervision du financement.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions concernant notre processus de sélection.

Comment soumettre une candidature

Les candidatures seront acceptées en ligne du 24 mars au 2 mai 2025.

- Accédez au document [Comment déposer votre candidature](#)

Inspirez-vous!

Vous cherchez des idées afin de guider l'implantation de ce type de financement dans votre communauté scolaire ? Consultez notre Centre de ressources De la ferme à l'école !

Pour plus d'informations, consultez [le document « À propos des subventions »](#)

Des questions?

Vous avez besoin d'aide pour compléter votre candidature ou vous avez des questions à propos du processus de dépôt de candidature?

Écrivez nous à grants@farmtocafeteriacanada.ca

Veillez indiquer FIAS dans l'objet de votre courriel.

Le financement de ce projet a été offert par Agriculture et agroalimentaire Canada par l'entremise du Fonds pour l'infrastructure alimentaire scolaire (FIAS)



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada